

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 591

présenté par  
M. Dhuicq  
-----**ARTICLE 18**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Au début des années 60, les travaillistes britanniques socialisent et sectorisent la médecine. Le résultat est aujourd'hui un système à deux vitesses. D'un côté, un hôpital public très rationalisé au plan économique, avec des décisions thérapeutiques subordonnées à une vision comptable. De l'autre, un système privé de haute qualité mais inaccessible pour les classes populaires pratiquant des tarifs élevés.

Dans un contexte où, depuis des décennies, l'art médical est symboliquement et financièrement sous-évalué, la déresponsabilisation du consommateur de santé aura à terme des effets très pervers de déstructuration du système de santé.

Au bout du processus, c'est la disparition de la médecine libérale ouverte à toutes et à tous.